

MARS 2022

# NEWSLETTER PREVENTAGRI



## *Vos informations de mars*

### **FICHE PRATIQUE TMS**

FICHE N°8 : EXEMPLE  
D'AIDE MARAICHAGE

### **LE DOSSIER DU MOIS**

LES BASES DE LA  
PREVENTION INCENDIE

### **ASTUCES ET SAVOIR FAIRE**

FACILITER LE TRANSPORT  
DES JEUNES ANIMAUX

### **VOTRE AGENDA**

### **LA QUESTION DU MOIS**

OIRA "CULTURES  
ORNEMENTALES"

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cette newsletter, nous allons aborder les bases de la prévention incendie. Comprendre le départ d'un incendie pour mieux le prévenir. Qu'est ce que la combustion spontanée ? Quelles mesures de prévention mettre en place ? Vous saurez tout dans notre dossier du mois.

Découvrez les fiches pratiques TMS sur les exemples d'outils pouvant aider à la prévention des troubles physiques. Ce mois-ci, nous vous présentons la fiche pour le secteur maraîchage.

**Posez-nous vos questions par mail et nous vous répondrons dans la question du mois !**

Bonne lecture

Pour en savoir plus :

Mail : [info@preventagri.be](mailto:info@preventagri.be)

Tel : 065 61 13 70



**Mission Wallonne  
des Secteurs Verts**

**PreventAgri**





# LE MATÉRIEL D'AIDE

## FICHE N°8 MARAICHAGE

### 1 LES OUTILS

- Hauteur des outils à manche correspondant à la taille de l'utilisateur. Il est préférable d'avoir un manche trop long plutôt que trop court pour pouvoir rester bien droit.
- Sécateur ou outil de coupe adapté, ergonomique, affilé et réglé (voir fiche pratique n°5.1 sur le sécateur)
- Lors de l'achat d'un harnais : privilégier les harnais avec 3 points d'attache :
  - Deux anses larges, réglables et confortables sur les épaules ;
  - Une fermeture pectorale pour un bon maintien sur les épaules ;
  - Une ceinture large et qui repose bien sur les hanches limitant ainsi le poids sur les épaules.



### 2 LES TENUES VESTIMENTAIRES

- La position au sol augmente la pression au niveau du genou et donc le risque de bursite ou hygroma. Pour diminuer cette pression, opter pour une genouillère flexible et adaptée (norme EN 14404) ou un tapis de protection ergonomique en mousse.
- Éviter les genouillères qui serrent (voir photo) et réduisent la circulation sanguine.



### 3 LES ASTUCES

- Hauteur du plan de travail : entre les coudes et le bassin ;
- Repose-pied si position debout prolongée ou siège assis-debout ;
- Limiter la profondeur en surélevant la cagette (photo 1) ;
- Limiter la profondeur en bac de lavage à l'aide d'un rehausseur de fond d'évier (photo 2) ;
- Privilégier les chariots de récoltes sur roue ou sur rail (photo 3) ;
- En serre, installer des rails ou suspendre le matériel (photo 4) ;
- Pour alterner les positions au sol, installer des chariots assis, couché, sur rail ou non (photo 5).



# LE DOSSIER DU MOIS

## Les bases de la prévention incendie

En Wallonie, annuellement, environ 16 exploitations agricoles partent en fumée. Chaque incendie est un incendie de trop au regard des conséquences financières, matérielles, psychologiques et physiques. L'assurance prend en charge une partie des coûts, toutefois la période improductive et certains frais ne sont pas couverts selon l'assurance souscrite. Suite à un dommage, une augmentation de la prime est souvent à prévoir. Comprendre le déclenchement d'un feu permet de mieux maîtriser le risque.

### I- Législation : résumé pour les secteurs verts

L'employeur est soumis au code du bien-être au travail A.R. du 28 mars 2014 « sur base d'une analyse de risque obligatoire » pour chaque entreprise.

L'employeur doit :

#### 1. Prévenir l'incendie en :

- Évitant ou **limitant les combustibles** et matières inflammables dans les zones à risque (lieu de travail par point chaud, stockage fourrage, citerne/ bonbonnes de gaz ou de fuel...);
- Rassemblant **les fiches de données de sécurité** des produits chimiques stockés et respecter les consignes de stockage;
- Établissant un **permis de feux** pour les entreprises extérieures qui travaillent par point chaud sur l'entreprise (soudure, meulage, ...);
- Assurant la sécurité et si nécessaire **l'évacuation** de toutes les personnes présentes sur le lieu de travail sans les mettre en danger comme le client en magasin de diversification, le personnel dans l'atelier lors de l'entretien du matériel, le contrôleur laitier...;
- Ayant des **issues de secours dégagées** et portes de secours déverrouillées;
- S'assurant que les **portes de secours s'ouvrent dans le sens de la sortie** (vers l'extérieur);
- Installant des éclairages via des **blocs de secours** autonome pour baliser les sorties de secours;
- Plaçant des **pictogrammes** en hauteur pour identifier l'emplacement des extincteurs, sorties de secours...



---

# LE DOSSIER DU MOIS

---

## 2. Combattre rapidement et efficacement tout début d'incendie pour éviter sa propagation en :

- Installant **des extincteurs** ou tout autre moyen d'extinction approprié et en se formant au fonctionnement et à l'utilisation des moyens d'extinction légers.

## 3. Atténuer les effets nuisibles d'un incendie en :

- Installant, par exemple, un hangar de stockage de fourrage à l'écart du bâtiment des animaux, du matériel ou d'une maison d'habitation,
- Installant des portes résistantes au feu...

## 4. Faciliter l'intervention des services de secours publics en :

- Laissant des **voies d'accès libres** pour un camion, une ambulance...
- Préparant les **fiches de données de sécurité** des produits chimiques présents et les donner au chef pompier des secours dès son arrivée.

Pour les habitations, la mise en place d'un détecteur de fumée double les chances de survies lors d'un incendie.

## II- Le triangle du feu

Le triangle du feu permet d'identifier les facteurs déclencheurs d'incendie s'ils sont réunis dans des conditions suffisantes.

Dans un incendie dit « classique », il faut 3 éléments :

- **L'oxygène** est le plus courant des comburants. Il y en a 21% dans l'air. A moins de 13,8%, la combustion cesse. L'acide nitrique, l'engrais azoté peuvent aussi être comburant.
- **L'énergie ou la chaleur.** Il s'agit souvent du déclencheur : une étincelle, une source de chaleur.
- **Le combustible ou le matériau.** C'est lui qui libère les gaz de pyrolyse.



# LE DOSSIER DU MOIS

## III- Le déclenchement de l'incendie

L'incendie est une **combustion non contrôlée**. Les premières fumées sont des **fumées de vapeur d'eau** (vers 100°C) puis des fumées que l'on appelle **gaz de pyrolyse**, plus compactes et plus noires, apparaissent. **La flamme met du temps à s'installer mais après, tout va très vite**. Et pour terminer, les fumées vont s'enflammer à leur tour.



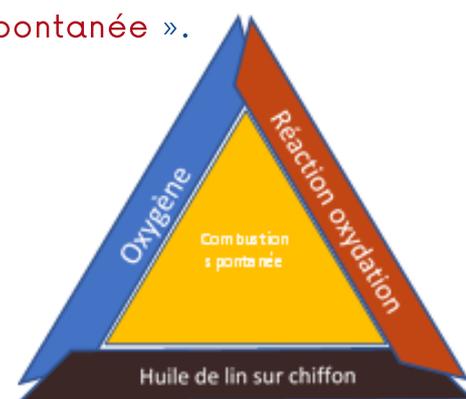
L'incendie peut être dû à :

- **Des causes humaines** : vandalisme, cigarette mal éteinte ; travaux par points chaud, proximité d'un pot d'échappement chaud...
- **Des causes techniques** : électricité (étincelles, courts-circuits)
- **Des causes naturelles** : foudre, combustion spontanée du foin ou du fumier, réactions chimiques...



Un type particulier de combustion est « **la combustion spontanée** ».

> Prenez un **matériau poreux** type chiffon, tissu ou papier imprégné d'**huile de lin**. A priori, rien de bien dangereux, l'huile de lin étant une matière relativement inoffensive. Pourtant, dans certaines conditions, ce chiffon laissé dans un coin (dans une poubelle, un recoin de mur, dans un seau...) peut s'enflammer tout seul, sans allumette ni briquet.



C'est le contact de l'huile avec l'oxygène qui crée une **oxydation**. Cette réaction dégage de la chaleur. Si la chaleur s'accumule... Vous avez un départ de feu. Si vous n'intervenez pas, vous avez un **incendie**.

Toutes ces informations sont présentes sur la fiche de données de sécurité des produits aux rubriques 2, 5 et 10 pour connaître les dangers d'inflammabilité et les mesures de prévention d'incendie.

Souvent, au début de la combustion, le feu couvant est confiné à l'intérieur du matériau et est invisible (dans un ballot de foin par exemple). Progressivement, de la fumée va s'en échapper, et si ce signal d'alarme n'est pas pris en considération, le feu peut atteindre la surface de la matière. La plus grande disponibilité d'oxygène va alors l'enflammer. **Le feu peut prendre des heures ou des jours pour s'initier**.

**Pour la combustion spontanée, c'est la réaction d'oxydation ou de fermentation qui va fournir l'énergie**. Dans le cas d'une combustion spontanée initiée par une réaction de fermentation, **une cinquième condition s'ajoute : la matière doit présenter un taux d'humidité favorable au développement des micro-organismes responsables de la fermentation**.

# LE DOSSIER DU MOIS

## IV- La propagation de l'incendie

Un incendie se propage soit directement (conduction), indirectement (convection) ou par rayonnement. Les fumées d'incendie sont moins denses et montent plus vite.

Les facteurs déterminants l'évolution d'un incendie sont :

- La quantité de combustible et son état (plus c'est fin plus ça brûle vite),
- Son degré d'inflammabilité,
- La quantité d'oxygène dans l'air,
- L'appel tardif, les renseignements insuffisants...

La puissance d'un feu est une quantité d'énergie thermique (Joule, J) dégagée sur une unité de temps (seconde, s). Elle se mesure donc en Watts (1 Watt = 1 joule/seconde).

Les dangers associés aux fumées sont :

- Inflammabilité, explosivité
- Toxicité – corrosivité
- Émission de particules
- Opacité
- Rayonnement
- Envahissement et frein à la mobilité
- Chaleur

Température d'inflammation :

Bois : 208 à 350°C

Papier journal : 185°C

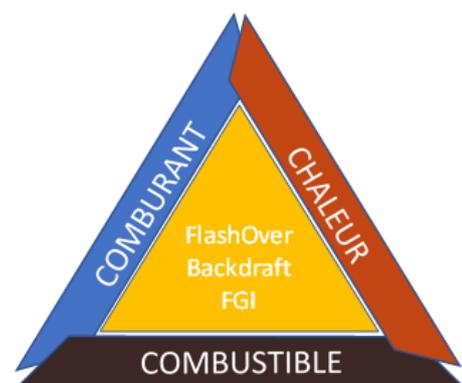
Foin : 80°C

Température d'auto-inflammation :

Essence : +400°C

Au niveau international, il existe des approches différentes concernant le classement de ces divers phénomènes. Cependant, il est admis que ces événements peuvent être attribués à trois grandes familles :

- Les **embrasements généralisés éclairs** ou « flashover » : passage brutal d'un feu localisé à un embrasement généralisé de tous les matériaux disponibles ;
- Les **explosions de fumées** ou « backdraft » : c'est souvent lorsqu'un feu est sous ventilé (manque d'oxygène, le comburant) et un apport d'air soudain réactive la flamme entraînant l'explosion des fumées chaudes du volume ;
- Les **inflammations de gaz issus d'un incendie** ou « Fire Gas Ignition » : apport d'énergie d'activation via une accumulation des gaz imbrulés / de pyrolyse qui s'enflamme lors d'une mise en contact avec une source de chaleur ;



## Conclusion

Pour éviter l'incendie, une bonne connaissance de son fonctionnement pour une bonne prévention des risques est indispensable. Pour plus d'informations, contactez PreventAgri. Nous pouvons réaliser une visite de votre exploitation pour analyser les risques afin de prévenir les incidents et accidents.

## Transport des nouveaux nés



### Motivations de l'éleveur pour la mise en place de l'astuce

Résoudre un problème technique



Résoudre une gêne



Faire des économies



Gagner en efficacité



Gagner en sécurité



Avoir un travail moins pénible



Technicité/  
compétences

++

Délai de mise  
en œuvre

+

Coût

+



Contact : Amélie Turlot  
a.turlot@cra.wallonie.be

### Objectif : Faciliter le transport des jeunes animaux



### Quels avantages pour le travail :

- ✓ Éviter de se faire mal en portant le veau jusqu'à sa niche (chute, dos, épaule, coups)
- ✓ Facilité et confort de travail
- ✓ Facilité de déplacement à condition d'avoir un sol plat



*Les enfants de 12 et 13 ans ont construit ce chariot afin de pouvoir transporter les jeunes animaux eux-mêmes.*

### C'est facile à réaliser ....

Le chariot est constitué de bois de récupération et de roulettes solides

**...et coûte moins de 100€ !**

*Les enfants de Wilfried, fils d'un éleveur de bovins lait dans la province de Liège.*

Intéressés par cet aménagement pour votre santé et sécurité au travail ?

Contactez gratuitement PreventAgri au 065/61.13.70

# DATES À RETENIR

## A VOTRE AGENDA



### PREVENTAGRI A CRÉÉ DES FORMATIONS EN LIGNE, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER

*Des formations continues phytolicense :*

- Comment réagir face à un accident avec un produit phyto et comment l'éviter (2h/1pt)
- Sécurité de l'utilisateur et organisation du local phyto (2h/1pt)
- Désherbage alternatif prévention et sécurité (2h/1pt)

*Des formations relatives à la santé (prévention des douleurs physiques...),  
la sécurité...*

### Concours du meilleur jeune jardinier 2022

PreventAgri était présent lors du concours des meilleurs jeunes jardiniers qui s'est déroulé les 17-18 mars 2022 dans le cadre magnifique de la Brasserie Elfique située à Aywaille, en région liégeoise.

Cette année 8 équipes concourraient pour le titre.

Nous félicitons vivement l'équipe de ZAWM d'Eupen composée de Loïc Schmets, Léon Knips et Gino Bausch coachés par Rudi Nogayski. L'équipe a fait un joli doublé en remportant le prix du meilleur jeune jardinier 2022 ET le PreventAgri Award !

Preuve que sécurité et travail de qualité vont de paire !

Félicitations à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs pour cette superbe édition 2022 !



---

# PREVENTAGRI RÉPOND À VOS QUESTIONS

---

## L'OIRA "Cultures ornementales"



OiRA, l'outil en ligne gratuit pour l'analyse des risques

Avoir une politique préventive accordant une attention particulière à la sécurité et à la santé est essentielle dans une optique d'entreprise durable. Les entreprises du secteur ont l'obligation légale d'avoir un plan de prévention des risques solide et actualisé.

L'outil offre par ailleurs de nombreux avantages importants pour votre entreprise :

1. Une **protection accrue de vos collaborateurs** et de votre propre personne contre les accidents et les maladies professionnelles. À court et à long terme.
2. Une diminution des absences qui se traduit par une productivité augmentée, un meilleur respect des délais et une baisse des primes d'assurances. Bref : une entreprise aux **finances plus saines**.
3. Une **implication positive et constructive de vos collaborateurs** dans l'analyse des risques et dans les actions qui en découlent. Vous vous bâtissez ainsi une solide réputation en tant qu'employeur et en tant qu'entreprise, tout en augmentant le sentiment de collégialité.
4. L'accident n'a pas pu être empêché ? Vous évitez les frais supplémentaires, tels qu'amendes et dommages-intérêts, et vous disposez d'un dossier plus solide face à l'assurance.
5. Vous êtes **toujours préparé à la visite des inspecteurs du Contrôle du bien-être au travail**.
6. Vous parlez **le même langage que le conseiller en prévention externe**. Vous exploitez au maximum votre affiliation obligatoire auprès d'un service externe de prévention.

C'est pourquoi le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale a développé, en concertation avec le secteur, l'OiRA cultures ornementales. Cet outil gratuit, convivial et orienté solution guide les utilisateurs pas à pas tout au long de l'analyse, de la planification, de l'exécution et de l'évaluation des actions. Il est donc grand temps de découvrir l'OiRA des secteurs verts : cultures ornementales, Parcs et jardins, agriculture...

Retrouvez l'outil OiRA sur [www.votreanalysedestrisques.be](http://www.votreanalysedestrisques.be)

Comment ça fonctionne ? Retrouvez toutes les explications sur **Outil d'évaluation des risques : OiRA | Formation et sécurité pour les Secteurs Verts en Wallonie**

